Départementales 2021

**Questionnaire du collectif citoyens fraternels 92**

*Réponse de Astrid BROBECKER & Lounes ADJROUD, candidate et candidat sur le canton Châtillon – Fontenay-aux-Roses, et soutenus (entre autres) par EELV et le Parti Socialiste*

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu le questionnaire du collectif citoyens fraternels 92 regroupant un grand nombre d’associations de solidarité locale, d’action sociale et d’insertion. Les réponses ci-dessous ont été élaborées conjointement avec les autres candidats EELV et PS aux Conseil départemental des Hauts-de-Seine. Nous les avons complétés en tenant compte des spécificités et enjeux propres au canton de Châtillon – Fontenay aux Roses.

Bien à vous,

Lounes Adjroud & Astrid Brobecker

*Services de solidarité territoriale et accès aux droits*

***Par manque de ressources humaines, les SST dysfonctionnent gravement (cf. rapport de l’IGAS pour l’ASE92). Que prévoyez-vous pour y remédier ? Comment garantir le droit d’accès à un travailleur social ? Quelle politique de ressources humaines voulez-vous déployer ? Quels engagements prenez-vous pour garantir l’accès aux services sociaux par téléphone ou en se rendant sur place ?***

Nous sommes scandalisés par la manière dont le Conseil départemental des Hauts-de-Seine considère aujourd’hui ses missions sociales. L’exécutif sortant sous-dote délibérément les services de solidarité territoriale. Le Département finit chaque année avec une “cagnotte” de plusieurs centaines de millions d’euros, prises directement sur les enveloppes qui devraient aller aux plus démunis et aux personnes ayant besoin d’aide.

Le rapport de l’IGAS sur l’ASE 92 est proprement accablant. Il aurait dû déclencher la démission de la vice-présidente ayant cette délégation tant les phénomènes de maltraitance institutionnels y sont décrits de manière incontestable.

Bien entendu, nous sommes très attaché·es à la solidarité et nous souhaitons que le Département le plus riche de France assume enfin ses responsabilités et abandonne sa politique cynique qui consiste en un abandon voire une maltraitance institutionnelle des personnes les plus vulnérables dans le but qu’elles en viennent à quitter le département.

Dans le contexte de crise sociale durable, la solidarité doit devenir LA priorité des actions du département avec un CHOC de simplification administrative : il faut garantir à chaque habitant qui se rend aux Pôles Solidarité du 92 rapidité, facilité et cohérence dans l’accès aux aides du quotidien, et des mesures de soutien à la hauteur des besoins réels des habitants.

Nous doublerons les effectifs et les horaires d’ouverture des guichets d’accès aux services sociaux territorialisés. Nous transformerons l’ASE 92 de fond en comble en nous appuyant sur le la Convention internationale des droits de l’enfant et le Rapport du CESE portant sur l’accompagnement des jeunes majeurs. Les professionnel·les se verront enfin reconnu dans leur engagement et leurs compétences. Ils et elles cesseront d’être les témoins impuissants de politiques “sociales” injustes, cyniques et violentes pour les plus vulnérables.

Fontenay aux Roses doit voir revenir sa PMI, partie depuis 2015. A Châtillon le centre de planification familial doit enfin bénéficier du personnel indispensable : un gynécologue !

*Budget pour l’action sociale*

***Quelle part du budget du département prévoyez-vous d’affecter à l’action sociale pour les 6 années à venir ? comment se décompose ce budget ? Quelles sont les évaluations des actions menées et comment sont-elles portées à la connaissance du public ? Prévoyez-vous d’augmenter ce budget d’action sociale ?***

Voici un tableau comparatif sommaire qui indique nos intentions concernant les affectations budgétaires à l’action sociale.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | en M€ | CA 2020 | BP 2021 | Moyenne annuelle 2021-2028 | Variation vs 2020 |
| Fonctionnement | 934 prévention médico-sociale | 11,4 | 10,1 | 15 | 32% |
|  | 935 action sociale hors RSA et APA | 637,5 | 617,2 | 750 | 18% |
|  | 935-4 RMI | 0,2 | 0,4 |  |  |
|  | 935-5 APA | 69,9 | 73,6 | 80 | 14% |
|  | 935-6 RSA | 197,4 | 207,4 | 230 | 17% |
|  | **TOTAL** | **916,4** | **908,7** | **1075** | **17%** |
| Investissement | 905 | 6 | 12,1 | 15 | 150% |
|  | 915 | 8,6 | 15,8 | 15 | 74% |
|  | **TOTAL** | **14,6** | **27,9** | **30** | **105%** |

Nous souhaitons que le Département assume enfin ses missions sociales. Au-delà des dépenses mécaniquement entraînées par l’ouverture de droits au RSA, nous voulons faire un effort en termes d’action sociale, tant en investissement qu’en fonctionnement.

Cette volonté s’incarnera aussi dans un taux de réalisation en progression, quand on constate qu'aujourd'hui il s’approche des 60% en investissement. Il est urgent d’investir pour les publics vulnérables, et notamment les mineurs.

*Plan pauvreté*

***Le département des Hauts-de-Seine est le seul, avec les Yvelines à ne pas avoir contractualisé avec l’État sur le nouveau Plan pauvreté : que prévoyez-vous pour y remédier ?***

Nous souhaitons bien entendu engager un Plan pauvreté ambitieux, à la hauteur des besoins que connaît la métropole francilienne dont nous faisons partie. Il est injuste que les deux départements les plus riches se soustraient à leurs obligations de solidarité. Bien sûr, nous engagerons une contractualisation tripartite avec l’État et les associations.

*L’accès au logement des personnes défavorisées*

***Le Plan départemental d’action pour le logement et l’hébergement des personnes défavorisées n’est toujours pas en place. Vous engagez-vous à respecter la loi et à en adopter un rapidement ?***

Non seulement nous voulons que l’action du Conseil départemental rentre dans la légalité mais nous voulons même afficher des ambitions qui dépassent le cadre réglementaire.

Il est urgent de construire et mettre à disposition, en priorité dans le diffus des logements sociaux et très sociaux. Si construction de logement intermédiaire il doit y avoir, alors c’est dans les communes dépassant déjà les 40% de logements sociaux. Pour toutes les autres, le Département se mobilisera pour créer massivement des logements sociaux dont PLAI dans l’ensemble des communes.

Le Conseil départemental doit aussi respecter ses obligations de bailleur : le droit au logement c’est aussi le droit à un logement décent dans un cadre de vue de qualité. A Châtillon et Fontenay, Hauts-de-Seine Habitat doit réellement entretenir les logements de son parc : mener des campagnes de dératisation, couvrir les zones dédiées aux poubelles, réhabiliter les parties communes, installer des zones de jeux pour les enfants.

Le département doit aussi entreprendre d’importantes rénovations de ce parc HLM :

amélioration thermique pour diminuer la facture énergétique, isolation phonique, végétalisation des abords des cités.

Enfin, à Fontenay, le quartier Scarron-Sorrières doit être rénové sans densification supplémentaire, alors que plusieurs permis ont déjà été demandés et délivrés. De même aux Blagis, le maire et actuel conseiller départemental de la majorité, a choisi de détruire le quartier. Le département doit respecter les engagements de la charte de relogement et privilégier la rénovation à la destruction, en faveur des habitants.

*Accompagnement des mineurs Aide sociale à l’enfance*

***Prévoyez-vous de mettre fin aux hébergements durables de mineurs confiés à l’ASE en hôtels ? Quelles solutions alternatives envisagez-vous ?***

Bien entendu comme déjà dit plus haut nous sommes scandalisé·es par ce rapport et nous voulons que des changements interviennent rapidement. Non il n’est pas supportable que 600 mineurs soient logés à l’hôtel sans accompagnement pédagogique. Le pire c’est que cette situation existe alors même que le Département aurait les moyens de créer les centres d’hébergement nécessaires.

Nous voulons qu’en deux ans plus un seul mineur ne soit logé à l’hôtel.

*Insertion par l’activité économique*

***Soutiendrez-vous les projets “Territoire zéro chômeur de longue durée” ?***

Non seulement nous nous engageons à voter pour tout soutien du Département à ce type de projets très intéressants mais nous pensons même qu’ils doivent se démultiplier. Avec les moyens dont il dispose le Département pourrait aboutir à la création d’une dizaine de TZCLD.

*Accès à l’alimentation*

***Prévoyez-vous de soutenir l’émergence de PAT dans le département ?***

Nous voyons dans les PAT les moyens d’allier relocalisation de l’agriculture et accès à une alimentation saine et savoureuse. Nous souhaitons soutenir l’expérimentation d’une sécurité sociale de l’alimentation à l’échelle du département, en commençant par des expérimentations ciblées.

Nous voulons, en lien avec la Région, renforcer la capacité d’intervention du Département sur du foncier agricole qui pourrait contribuer à renforcer l’autonomie alimentaire et garantir des revenus décents aux producteurs et transformateurs en agriculture biologique.

*Communication directe avec les citoyens*

***Prévoyez-vous de transformer le site internet du Département pour qu’on puisse y consulter des informations concernant l’action sociale ?***

Nous faisons le même constat que les associations : tout est fait pour dissuader les personnes de bénéficier de leurs droits. Nous ferons du site un vrai outil de service public, qui pourra centraliser l’ensemble des informations nécessaires aux personnes susceptibles d’être bénéficiaires des aides sociales départementales.